agenzia fides
Fondata nel 1927
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org

AMERIQUE/ETATS-UNIS - Liberté religieuse et Nouvelle Evangélisation à l'ordre du jour de l'Assemblée des Evêques

Washington (Agence Fides) – Aujourd'hui, 13 juin, s'ouvre à Atlanta l'Assemblée des Evêques des Etats-Unis d'Amérique, après une longue campagne dans les Eglises locales visant à ce que les Evêques expriment officiellement leurs préoccupations en ce qui concerne les violations de la liberté religieuse de la part d'exécutifs et de tribunaux. A ce thème, les Evêques américains dédieront une partie importante de leur réunion de printemps qui se conclura le 15 juin. Les Evêques ont également reçu un rapport élaboré par le National Review Board concernant la « Charte de protection des enfants et des jeunes », rapport qui examine les dix dernières années. Ils ont par ailleurs écouté les recommandations du Comité de révision dérivant de l'étude sur « les causes et le contexte des abus sexuels sur des mineurs de la part de prêtres catholiques aux Etats-Unis – 1950-2010 ».
La discussion sur la liberté religieuse comprendra l'analyse des événements nationaux et internationaux et des modalités au travers desquelles les Evêques doivent continuer à sensibiliser l'opinion publique aux violations des droits religieux, aux Etats-Unis et à l'étranger. Centrale à ce propos est la disposition du Département de la Santé et des services humains des Etats-Unis selon laquelle les institutions catholiques doivent fournir une couverture sanitaire sous forme d'assurance à leurs salariés qui sont dans le même temps tenus d'obéir à certaines dispositions contraires aux principes de l'Eglise catholique (en matière d'avortement, de moyens contraceptifs, de stérilisation). La disposition a été annoncée le 1er août 2011 comme partie intégrante d'une série de règles des Health and Human Services (HHS), mais elle n'est pas encore entrée en vigueur.
D'autres préoccupations des Evêques proviennent des sentences et des décisions politiques qui ont contraint les institutions catholiques à confier à des tiers l'examen des cas d'adoption et de garde, auparavant gérés par elles. A l'ordre du jour, est également prévu un temps destiné à l'organisation des plans pastoraux liés au thème « Nouvelle Evangélisation : Foi, Culte, Témoignage ». (CE) (Agence Fides 13/06/2012)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it